

Publié le 21 août 2014

Romorantin : Un pôle emploi économe en énergie

Sobre en énergie et respectueux de l'environnement, le Pôle emploi de Romorantin s'inscrit dans une nouvelle génération de bâtiments. Maître d'ouvrage du projet, la Sem 3 Vals Aménagement s'est positionnée sur ce créneau qui bouleverse les habitudes de construction dans une dynamique de développement durable.



C'est un bâtiment unique dans le Loir-et-Cher et même en France qui vient d'ouvrir ses portes à Romorantin. Biosourcé et labellisé basse consommation (BBC), la nouvelle agence de proximité de Pôle emploi « est le premier ERP de l'hexagone, établissement qui reçoit du public, réalisé en béton de chanvre », explique Bertrand Auger, chef de projets de la Sem [3 Vals Aménagement](#), maître d'ouvrage du projet.

Le site de 895 m² a également été équipé de plusieurs innovations. Au programme : caissons de bois remplis de laine de roche soufflée en toiture, pompe à chaleur à absorption au gaz naturel assurant eau chaude, chauffage ou climatisation, et une gestion technique centralisée « intelligente », de type domotique. « La mise en œuvre de l'ensemble de ces technologies permet d'atteindre une consommation en énergie inférieure à la réglementation thermique 2012 », commente Bertrand Auger. Coût global de l'opération : 1,8 M€ HT, financés à 100 % par la Sem. Le loyer conventionné, défini par la signature avec la direction régionale de Pôle emploi d'un bail ferme de 9 ans, doit assurer l'équilibre du budget.

Des défis à relever

Plusieurs défis ont dû être relevés par 3 Vals Aménagement pour permettre l'aboutissement de ce projet. Plus de 13 tonnes de chanvre ont été utilisées, apportant une isolation supérieure de 17 % à la norme actuelle et une importante respiration des murs. En plus des innovations techniques apportées au bâtiment, la Sem a dû veiller au respect d'un chantier propre et a réussi à limiter la durée des travaux à 11 mois. Les clés ont été remises en mai dernier, date imposée pour l'ouverture au public.

Plusieurs acteurs de la construction ont salué la qualité de cette opération et le respect d'un cahier des charges strict, à l'occasion de journées d'étude organisées à Blois et Romorantin par Valbiom, cluster spécialisé dans la valorisation de la biomasse en Région Centre. Une veille a été mise en place, en partenariat avec la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et le CETE (Centre d'études techniques de l'équipement), pour suivre l'évolution de la consommation énergétique du bâtiment grâce à la domotique, et garantir un retour d'expérience sur le long terme. Les données recueillies serviront pour de nouveaux projets.

Par Marie-Anne RAMAZZINA